



Réunion
29 mars 2026

présentiel

Présents

LEFAURE Thierry
BACHELIER Jean-Baptiste
BEUPARLANT Astrid
CADET Fabienne
DESFORGES GOZARD Christelle
DESTANNES Jean-François
LAPORTE Guy
LAPORTE Michèle
PERROT Nathalie
TURBAN DE RONCHI Sophie
SZYMANSKI Mélanie

Président

PORT David

Nouveau Président du club du Cosne- Invité

Excusés

BERGON Alain
CHANET Florian
GARÇON Bernadette
GOZARD Patrice
LATHENE Jérôme
ROBIN Laurent

Absents

FRADY David
MARRE Angélique

Le Président accueille les membres pour cette réunion du dimanche 29 mars 2026 qui se déroule au Centre Culturel de COSNE-D'ALLIER. Il remercie le nouveau Président du club de Cosne.

Les repas des membres du Comité Directeur sont exceptionnellement pris en charge étant donné qu'ils sont préparés avec ceux des enfants présents au regroupement.

A noter que la réunion fait l'objet d'un enregistrement audio validé par l'assemblée.

1°) Validation procès-verbal

Approbation à l'unanimité des membres présents : réunion du 10 janvier 2026.

2°) Contractualisation avec la Ligue et la FFN

Le principe, voulu par la FFN : 25 % de la rétrocession auprès des Ligues sera soumise à des critères de performance.

Elle demande aux Ligues d'avoir la même démarche avec les Comités Départementaux.

Lors d'une réunion de Ligue AURA le 28 mars 2026, un tableau d'objectifs avec les Comités Départementaux a été présenté : pour chaque indicateur non rempli, un coefficient de déduction sera appliqué sur les 25 %. Ces objectifs seront applicables pour la saison prochaine, à partir du 1^{er} septembre 2026.

A noter, que l'Allier est le seul département à avoir transmis un document de travail.

A l'issue de la réunion, Thierry va adresser aux membres du CD le document de travail qu'il a réalisé et le tableau de la Ligue. Il demande **une relecture attentive**. Il l'a également transmis à ses collègues Présidents de Comité Départementaux

3°) Convention 15-63

On rencontre des difficultés pour travailler avec les entraîneurs du 63 hormis Chamalières et Billom qui se coordonnent avec nous.

Le 8 mars 2026, un meeting sprint entrant dans le cadre de la Convention s'est tenu à Saint-Victor. Une compétition a été organisée dans le 63 à cette même date et au « dernier moment » : des clubs du 63 ont donc inscrit leurs nageurs sur cet événement.

La Présidente du CD 63 interrogée par Thierry a précisé avoir été mis devant le fait accompli

Les membres du CD actent donc le non-versement d'une rétrocession pour la compétition du 8 mars 2026.

La question se pose de l'évolution de la Convention sauf pour les Interclubs. L'idée est d'ouvrir toutes nos compétitions en « OPEN » avec paiement des engagements au CD. Le président contactera le CD63 pour échanger sur le sujet et l'évolution

4°) Point Financier

Nathalie PERROT explique avoir omis de régler les rétrocessions de la saison précédente aux CD 15 et 63 ce qui représente respectivement 160 € et 964 € .

Les régularisations sont en cours (paiement effectué au 63, en attente RIB et retour tableau récap signé pour le 15)

D'un point de vue Trésorerie, le fonctionnement est normal en milieu de saison ; les premiers éléments budgétaires en lien avec les sélections sont conformes à l'année dernière en terme de frais d'hébergement et restauration.

Les membres du CD ayant réalisé des déplacements en lien avec le CD sont invités à faire passer leur Cerfa, daté du 31 décembre 2025, à Thierry LEFAURE.

A noter que l'ouverture du PSF est effective au 1^{er} avril. Sophie DE RONCHI se charge de mener la première réflexion d'aides à demander.

5°) Commission des Officiels / Informatique

- Changement de règlement :

Il semblerait que des entraîneurs n'avaient pas les informations en lien avec les changements de règlement au 1^{er} mars 2026 : [20260301 Note modification règlement](#)

Pour assurer les compétitions sereinement, les membres du CD actent l'achat de 2 jeux de 8 plaques : les modalités d'utilisation, de transport seront déterminées. Christelle DESFORGES-GOZARD précise qu'un jeu tiendrait facilement dans la caisse du Comité avec le starter.

Florian CHANET qui a déjà fait des recherches de tarifs va être sollicité pour passer la commande.

- Tenue des officiels

[Informations à destination des juges, arbitres et officiels | FFN](#)

Les officiels devront maintenant porter des pantalons noirs, chaussettes et chaussures noires avec effet obligatoire au 1^{er} septembre 2026 pour les compétitions France/Elites et une tolérance jusqu'au 31 décembre 2027 pour les compétitions locales.

CR CDAN 29 mars 2026

A noter que lors de la réunion de la Ligue du 28 mars, ce sujet a été abordé avec une éventuelle recherche de « partenaire » unique pour la fourniture des pantalons.

Une aide financière par juge est également à l'étude.

Le Comité Départemental reste en attente sur ce sujet.

- Signes ostentatoires :

Il est bien rappelé que les signes ostentatoires des juges intégrés à un jury de compétition sont interdits. Il convient pour eux de les retirer ou de ne pas faire partie du jury.

- Communication avec les nageuses :

Un document a été publié par la FFN sur la communication à adopter avec les nageuses (cf lien ci-dessus).

- Formation PSC1 :

Sophie a interrogé le CREPS et n'a pas de retour à ce jour.
Thierry contactera Mickael PUYET représentant FNMNS 03

- Commission Informatique :

Christelle fait savoir que Damien GOMES est de plus en plus impliqué sur l'informatique des compétitions y compris à la Ligue.

6°) Commissions sportive : compétitions et sélections

- Nouvelles modalités de regroupements Benjamins

2 jours de regroupement Benjamins : un en octobre et un avant mai.

Tests imposés par la DTN : Mélanie SZYMANSKI et Astrid BEAUPARLANT ont suivi une visio à ce sujet.

Ces tests s'inscrivent dans le cadre d'un programme Perf32 en vue des JO.

Ils regroupent des tests physiques en gymnase, dans l'eau (5 heures) et un bilan médical

A priori, le même type de programme sera appliqué aux Avenirs.

- Réunion des Comités Départementaux les 2 et 3 août 2026 à Paris :
Laurent ROBIN et Nathalie PERROT vont représenter le CD 03 à cette réunion.

- Championnats de France Elite - Saint Etienne

La Ligue va prendre en charge les billets d'entrée, les repas, permettre l'accès à la Fan Zone, voire organiser des rencontres avec des nageurs de 4 Benjamins (2 garçons, 2 filles) par département ayant participé à la Coupe de France des Départements et 1 entraîneur, sur la journée du jeudi 1^{er} juillet 2026.

Les membres du CD optent pour un tirage au sort fin mai à l'issue de la CDF pour les « benjamins » retenus (plutôt que de « trancher » par la table de cotations) et actent la participation de Mélanie SZYMANSKI ; le CD prendra en charge les frais de déplacement à partir de Montluçon.

Le tirage au sort sera effectué ; Nathalie Perrot se charge de l'organiser.

Le CD demandera la mise à disposition de Melanie pour accompagner ces 4 jeunes et la mise à disposition d'un minibus avec facturation au CDAN

- Sélections

. Avenirs : Bourg en Bresse les 6 et 7 juin. Les encadrants seront Astrid BEAUPARLANT et Qution THOMASSET. Sophie DE RONCHI sera la Cheffe de Délégation. Laurent ROBIN comme officiel

. Benjamins : Bourgoin-Jallieu les 23 et 24 mai. Les encadrants seront Mélanie SZYMANSKI, Astrid BEAUPARLANT, Baptiste THAIN. Jean Baptiste BACHELIER et Laurent VALLAS pourraient occuper les fonctions d'officiels. Jean-Baptiste BACHELIER se propose pour être le Chef de Délégation.

. Juniors : il n'y aura pas de sélection mais la prise en charge des engagements par le CD des juniors U14, U15 et U16 intéressés sur le meeting de Montélimar (12, 13 et 14 juin). Le coût d'hébergement des entraîneurs encadrants sera pris en charge par le CD.

-Le secrétariat du CDAN demandera une mise à disposition des éducateurs et minibus aux clubs concernés

- Prochaines compétitions :

. 26 avril à THIERS : compétition dans le Puy-de-Dôme

. 3 mai à COMMENTRY : journée départementale Avenirs ; à noter la présence du club de Saint-Etienne

. 21 juin : Coupe d'Allier à Commentry ; le CD prendra en charge l'apéritif des Officiels. Jean-Baptiste se charge de l'organisation.

7°) Questions diverses

- FDVA :

Pas de nouvelles du FDVA 2025 à ce jour. Sophie explique qu'il y a eu des glissements de calendrier. La commission d'attribution ne se serait réunie qu'en mars. Elle se charge de contacter Estelle NEDELEC pour savoir où en est notre demande qui a été vue ; elle en a la confirmation.

- Subvention Conseil Départemental - Meeting de Rentrée 2025

La demande a été déposée mais sans retour à ce jour.

- Calendrier de la saison prochaine :

Il va être établi par Mélanie et Thierry d'ici fin mai.

- Synchro :

Les compétitions individuelles sont terminées pour cette saison.

Les compétitions « Ballet » vont commencer à se dérouler : vraisemblablement un seul club (ASPTT MONTLUCON) présent sur du Challenge Ligue avec un duo.

A noter que le club de Moulins a fait son retour sur le circuit individuel en février avec un bon nombre de « petites » nageuses. L'encadrement de la synchro a beaucoup insisté pour que le club participe au Meeting de Printemps du 7 juin (compétition de ballets « auvergnate ») mais le club ne pourra malheureusement pas participer pour notamment des problématiques de budget.

- Water Polo :

Le club de Moulins en N1 est dernier à ce jour encore quelques journées

Médailles Jeunesse et Sports :

15 dossiers déposés ; 1 seul récipiendaire soit le Président de Dompierre Cédric CHARRIER.

- Avenirs

Guy LAPORTE demande que les compétitions Avenirs n'excèdent pas 2h30. Cette remarque est prise en compte par le CD mais Thierry explique qu'on a des obligations de programme qui nous sont imposées et qu'il faut tenir compte également des besoins des entraîneurs.

- Championnat départemental en 50 :

La Ligue demande l'organisation d'un championnat départemental en 50 mètres

- Entraîneurs rémunérés non diplômés

La Ligue a adressé un mail aux clubs leur rappelant l'obligation pour un entraîneur rémunéré d'être diplômé.

- MSN

Une session à Clermont si suffisamment de candidats

- Formation Académie de Natation :

Elle se déroulera sur la 2^{ème} semaine des vacances de Toussaint à Vichy

15 places pour la Ligue ; les entraîneurs qui souhaitent s'inscrire sur ce module de formation continue doivent y aller avec 2 nageurs Benjamins. Ils devront être présents toute la semaine et accepter la méthode de formation.

Les clubs vont recevoir une info par mail.

- Frais kilométriques :

Jean- François DESTANNES fait remarquer que le remboursement des minibus à hauteur de 0,40 € le km la saison dernière a semblé insuffisant par le club de Vichy.

L'augmentation du coût du carburant actuelle nous amène à devoir ré-évaluer vraisemblablement le tarif kilométrique à faire voter lors de la prochaine AG.

Une aide forfaitaire sera soumise au CDAN de juin pour compléter

- Dates prochain CD :

Le vendredi 03 juillet 2026 à 19 h 00 à GANNAT

Le Président,